Hyères Ma Ville Pour Demain
Publication
PLAN LOCAL D'URBANISME

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme

Planche n°4- d (Mont des oiseaux - Palyvestre - Le Port)

PLU approuvé le 10/02/2017
PLU modification n°2 approuvée le 27/06/2019

Plan edité le 08/09/2020

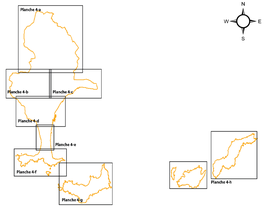

- UA Zonage du PLU
- Espace Boisé Classé
- Espace vert protégé
- Emplacements réservé (pour équipements et voiries)
- Servitude de mixité sociale (art. L151-41-4°)
- Périmètre des O.A.P.
- Localisation d'équipement
- Servitude d'attente de projet (art. L151-41-5°)
- Périmètre de hauteur maximale (en mètre)
- Linéaires commerciaux
- Marges de recul
- Canaux

Périmètre de mixité sociale

- Secteur de PMS à 20%
- Secteur de PMS à 30%
- Secteur de PMS à 35%
- Secteur de PMS à 40%
- Secteur de PMS à 50%

Le patrimoine

- Patrimoine bâti à protéger
- Patrimoine naturel à protéger
- Patrimoine faisant l'objet d'un changement de destination

Port d'Hyères : Polygones d'implantation

- Surface bâtie
- Surface non bâtie, restant à construire

Les risques

- Zone d'expansion de crue
- Risque inondation - zone rouge
- Risque inondation - zone bleue

1:5 000

0 0.125 0.25 0.5 Kilomètres
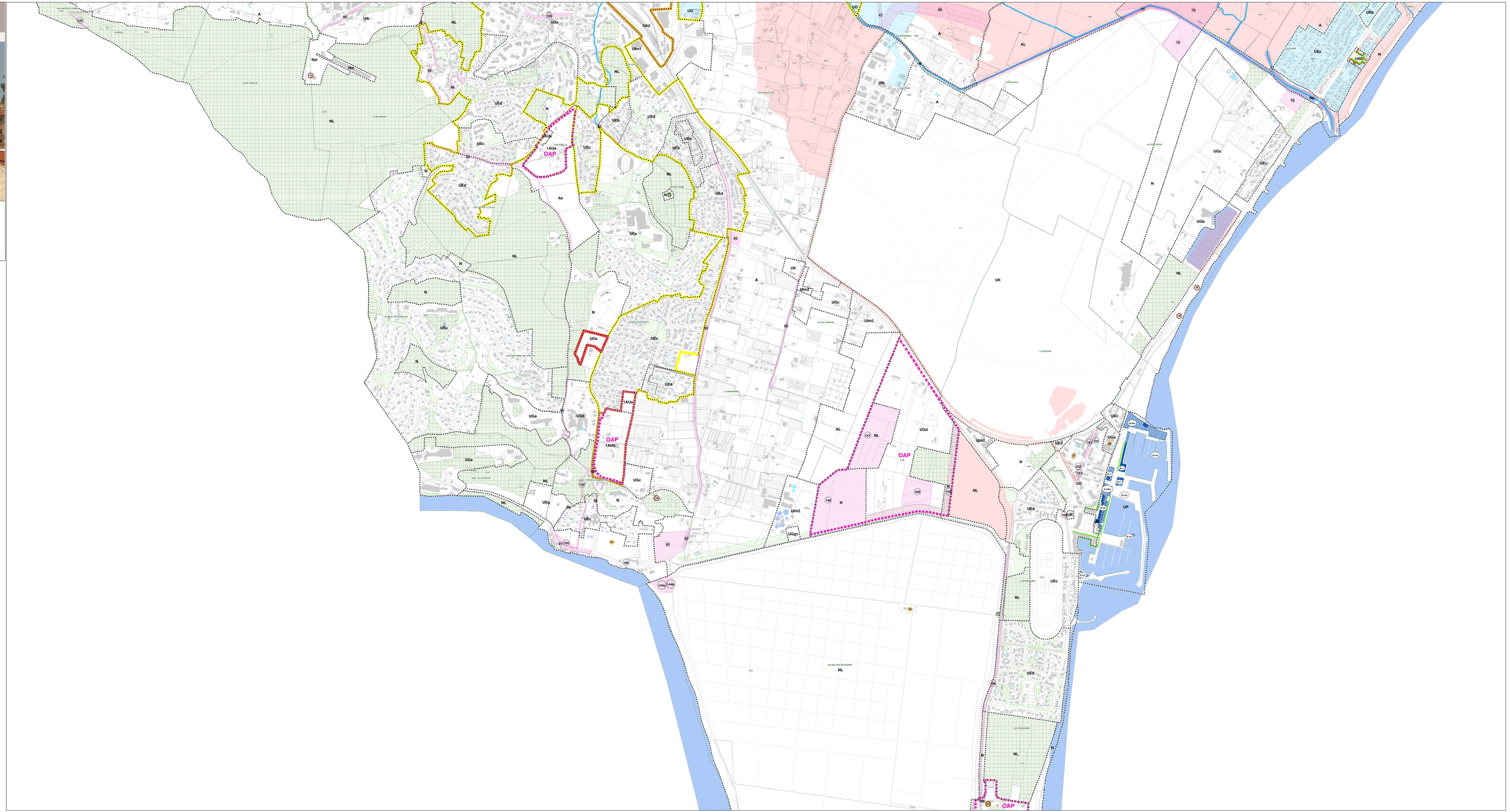
CITADIA